***CONTRAT D’ENGAGEMENT***

**Entre les soussignés :**

D’une part :

**Le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Corse**, 16, avenue Antoine Sérafini 20000 AJACCIO, représenté par son président, Monsieur Gérard ROMITI

D’autre part :

*Monsieur* ……………………………….., Gérant du restaurant :*Nom et adresse*

ET

D’autre part :

Monsieur …………………….…Patron Pêcheur dans la prud’homie de ………………………

***LABEL****: « Signe de qualité officiel attestant d’un avantage significatif apporté par un produit au consommateur. »*

1°/ le CRPMEM de Corse délivre ce label. (adhésif et attestation)

2°/ le restaurateur s’engage à respecter la valeur de ce label qui doit garantir de la fraîcheur et de la qualité des produits

3°/ Le restaurateur s’engage à se fournir essentiellement en pêche locale.

4°/ Le restaurateur a l’obligation d’afficher ce label.

5°/ Le CRPMEM de Corse délivrera ce label contre un contrat signé par les 3 parties.

6°/ Le restaurateur s’engage à acheter principalement la pêche locale et à servir exclusivement des produits frais et locaux en qui concerne la liste de produits suivants :

Anchois

Anguille

Araignée

Bonite

Calmar

Chapon

Corbe

Denti

Espadon

Homard

Huître

Langouste

Langoustine

Liche

Lotte

Loup

Marbré

Merlan

Mérou

Moule

Muge

Mustelle

Oblade

Oursins

Pageot

Pagre

Raie

Rascasse

Rouget

Roussette

Saint-Pierre

Sar

Sardines

Seiche

Seiche

Severeau

Spinarolu

Thon

Soupe \*

\* produit dont la congélation est autorisée

Fait, à

Le CRPMEM de Corse Le Gérant du restaurant

Le patron pêcheur